

Départ du chef du Service de l'emploi

Le Conseil d'Etat informe que par rapport à des divergences de vue, un accord a été trouvé avec M. Sylvain Babey, chef du Service de l'emploi, qui est délié par l'Etat de Neuchâtel de son obligation d'accomplir ses tâches.

D'un commun accord, les parties se sont engagées à ne faire aucun commentaire et aucune autre information à ce sujet ne sera donnée.

Le Conseil d'Etat remercie M. Sylvain Babey pour les services qu'il a rendus à l'Etat de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 26 novembre 2009